

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Tétouan

3ème Semestre
2020-2021

Économie Monétaire et Financière 1-7ème Séance-

Pr. Driss EL ZANATI

3.5 . La monnaie électronique

Dans un contexte de mondialisation favorisant la globalisation des échanges de biens et services, pour lesquels le commerce électronique grignotait davantage une place prépondérante, il y a lieu de constater que les opérateurs économiques ont tendance à utiliser, d'ors et déjà, comme moyen de paiement préféré la monnaie internationale et/ou la monnaie virtuelle dite « électronique » au détriment de la monnaie locale.

En s'inspirant de la directive 18/9/00 du parlement européen, le législateur marocain a donné une définition de la monnaie électronique au niveau de l'article 10 de loi bancaire 103-12 sans que cette monnaie soit réglementée au Maroc, c.-à-d. qu'il est interdit de l'adopter en tant que monnaie.

3.5 . La monnaie électronique –suite-

En effet, La monnaie électronique se définit comme étant: « Un moyen de paiement dont la valeur monétaire représente une créance sur son émetteur.

Cette valeur monétaire répond à trois conditions :

- ✓ Elle est stockée sur un support électronique;
- ✓ Emise en contre partie de la remise de fonds;
- ✓ Acceptée comme moyen de paiement par des tiers ».

Il ressort de cette définition que la monnaie électronique est un simple moyen de paiement dématérialisé.

Chapitre 2: La Masse Monétaire et les Mécanismes de la création monétaire

I. Les agrégats de monnaie et de placement

- 1°) Les agrégats de Monnaie (Masse monétaire M_3)**
- 2°) Les agrégats de placement liquides**

II. Les mécanismes de la création monétaire

- 1°) Émission de la monnaie par BKAM**
- 2° Distribution de crédits par les établissement de crédit(dont Banques)**
- 3°) Achats de devises par les banques**

III . Les contreparties de la masse monétaire

- 1°) Les avoirs extérieurs nets de BKAM & Banques**
- 2°) Les crédits intérieurs à caractère monétaire**

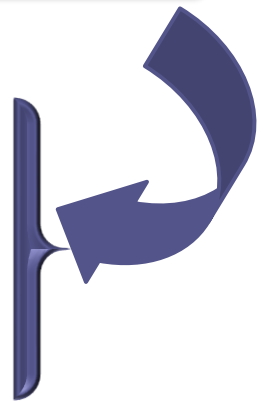
I. Les agrégats de monnaie et de placement

Les informations chiffrées sont indispensables aux autorités monétaires pour évaluer l'état de la conjoncture monétaire et financières et prendre les décisions les plus adéquates. Il est cependant important de construire des **agrégats monétaires mesurant la monnaie (masse monétaire) qui sont des indicateurs statistiques** reflétant la capacité de dépense des agents économiques résidents.


La masse monétaire:

La MM est **l'ensemble des encaisses monétaires** dont disposent les Agents Non Financiers et qui reflètent **la masse totale du pouvoir d'achat disponible dans une économie** au cours d'une période déterminée et susceptible de se porter sur le marché des biens et services.

La liquidité de l'économie comprend, outre la masse monétaire, les actifs liquides qui sont susceptibles d'être convertis immédiatement en monnaie sans risque sensible en capital et qui représentent donc les moyens de paiement, effectif ou potentiels sans effets de plus value ou de moins value.



Notion de masse monétaire



La quantité de monnaie en circulation à l'intérieur d'une zone déterminée est appelée «**masse monétaire**», la mesure de cette masse monétaire est faite par l'intermédiaire des agrégats monétaires.

La masse monétaire regroupe tous les moyens de paiement détenus par les agents non financiers (**pièces, billets, dépôts à vue, dépôts à terme. . .etc.**)

Ces moyens de paiement **sont classés successivement sous forme d'actifs de moins en moins liquides** et constituent des indicateurs appelés agrégats monétaires

Ce sont **les indicateurs synthétiques qui mesurent la quantité de monnaie disponible dans l'économie à une date donnée**

Il y a deux grandes familles d'agrégats mesurant la monnaie en circulation dans une économie (Liquidité) : **les agrégats de monnaie et les agrégats de placements liquides**.

Au Maroc, on distingue *trois agrégats de monnaie et trois agrégats de placements liquides* désignés respectivement par les caractères **M et PL** classés selon un ordre de liquidité décroissante.

1°) Les agrégats de Monnaie (M= Masse monétaire)

Trois agrégats s'emboîtent les uns dans les autres comme le montre le tableau ci-dessous :

Agrégats de monnaie	Contenu
M₁	Monnaie fiduciaire (Monnaie divisionnaire & Billets de banque) ou Monnaie banque centrale + Monnaie scripturale (Dépôts à vue en banques, à BKAM, au centre de chèques postaux –CCP- et au Trésor public)
M₂	M₁ + Comptes d'épargne (non mobilisés par chèque = comptes sur carnet, plans d'épargne logement, éducation. . .etc.)
M₃	M₂ + Autres actifs monétaires (Dépôts à termes + Bons de caisse + Dépôts en devises à vue & à terme + Certificats de dépôts moins de 2 ans + Valeurs données en pension + OPCVM monétaires + autres dépôts)

Exemple: L'évolution des agrégats monétaires

Selon BKAM: En glissement annuel et à fin Décembre 2020, l'agrégat M3 s'est accru de 8,5% après 7,7% en Novembre.

Par composante, l'évolution de M3 recouvre principalement une hausse des détentions en titres d'OPCVM monétaires de 19,4% après 9% ; une atténuation de la baisse des comptes à terme de 12,9% à 9,6% ; une stagnation des dépôts à vue auprès des banques à 10,6% et une décélération de la progression de la circulation fiduciaire de 20,6% à 20,1%.